

CARNETS ATA

La Russie serre la vis

Des entreprises de pays jugés hostiles ayant importé des biens sous carnet ATA en Russie ne parviennent plus à les réexporter, ont constaté les transitaires.

Plusieurs entreprises ayant importé des biens de manière temporaire en Russie affrontent des difficultés pour les réexporter vers des pays jugés hostiles par le gouvernement – soit grosso modo ceux qui appliquent des sanctions à l'encontre du pays, dont la Suisse. Seule l'export

LA RUSSIE AFFIRME QUE LE SYSTÈME CONTINUE À FONCTIONNER NORMALEMENT.

tation de produits fabriqués en Russie serait autorisée, ont constaté les entreprises concernées et les transitaires. La Russie, pour sa part, affirme que le système continue à fonctionner normalement.

Les biens peuvent être importés de manière temporaire dans un pays pour une période d'une année, avec un document appelé

carnet ATA. Ils ne font alors pas l'objet de droits de douanes ni de taxes (par exemple la TVA). «Ce système peut être utilisé par les fabricants d'horlogerie envoyant des pièces pour une exposition, des bijoutiers voulant présenter une pièce de valeur à un client, une industrie envoyant un technicien avec du matériel pour réparer une machine, etc.», explique Thierry Moreno, président de Spedlogswiss Romandie, l'association faîtière des transitaires.

AMPLEUR INCONNUE

Ces carnets sont établis par les chambres de commerce. «Nous ne sommes pas en mesure de préciser combien d'entre eux ont été émis pour des biens exportés de manière temporaire en Russie», explique Alexandra Rys, directrice de la communication de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). «Ils

ne mentionnent en effet pas les pays de destination, qui peuvent être nombreux.»

Spedlogswiss a alerté la Confédération, qui n'a pas été en mesure de nous fournir d'information quant à une interdiction de réexportation des biens entrés sous le régime des carnets ATA. «Les entreprises font état d'une densité accrue de contrôles par les autorités douanières russes ces derniers jours et semaines en ce qui concerne les exportations depuis la Fédération de Russie», précise Livia Leu, porte-parole du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). «Cela concerne également les envois qui doivent être renvoyés en Suisse via le carnet ATA. La multiplication et la lenteur des contrôles entraînent actuellement des retards considérables pour les entreprises suisses lors de la réexportation.» Des contacts avec les autorités douanières russes sont en cours. Affaire à suivre. **P. Co.**